

D-2011/464

Exploitation du Marché des Capucins et de ses parcs de stationnement.

Rapport annuel d'activité et financier 2010.

Information.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par traité de concession du 28 décembre 2007, vous avez confié à la S.A. Les Fils de Madame Géraud, sous forme de délégation de service public, l'exploitation du marché et du parc de stationnement des Halles des Capucins à compter du 1^{er} janvier 2008 pour une durée de 20 ans.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel remis à notre collectivité par le délégataire, est communiqué à l'assemblée délibérante.

1. Les faits marquants de l'année 2010

L'image du marché des Capucins a poursuivi son amélioration constatée depuis 2008, grâce à une diversification de l'offre (en terme d'origine des produits : produits issus des maraîchers produits régionaux, produits du monde mais également en terme de modalité d'achat : plats à emporter, dégustation sur place).

Le dynamisme du marché s'accroît grâce aux demandes de plus en plus nombreuses d'organismes d'événements et à la synergie entre le marché et le magasin U, accentué par la présence depuis 2008 des vendeuses à la charrette.

Les différents travaux effectués ont fortement contribué à l'attrait pour le marché :

- amélioration du système de surveillance ;
- mise aux normes des ascenseurs ;
- amélioration de l'accessibilité et de la sécurité des clients handicapés.

Le nombre de commerçants abonnés est passé à 86 au cours de l'exercice 2010 (contre 85 en 2009). Des demandes supplémentaires étaient en cours d'instruction au 31 décembre 2010.

La fréquentation du parking avait très légèrement progressé en 2009, l'année 2010 se caractérise par un certain recul (en fréquentation et en recettes), lié semble-t-il à une préférence pour le stationnement « illicite » en voirie.

2. Le suivi technique

A l'entretien courant, s'ajoutent des travaux d'amélioration destinés à rendre le marché des Capucins et son parc de stationnement plus sûrs, plus accessibles et plus agréables à fréquenter :

- Installation de caméras de surveillance supplémentaire ;
- Remise aux normes d'ascenseurs ;
- Pose de grilles ;
- Réfection de joints d'étanchéité et de dilatation du parking ...

3. Les données financières

Les recettes ont augmenté de 3.3% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 1 061 692 euros. Cette amélioration est due à l'augmentation des recettes du marché (+6.7%) contre un recul des recettes de stationnement (-1.2%).

Les charges d'exploitation sont restées stables, à l'exception des dotations aux amortissements. Les intérêts sur l'emprunt d'un montant de 146 442 euros en 2010 dégradent le résultat qui devient déficitaire de - 52 128 euros (contre - 48 643 euros en 2009).

Compte de gestion (en euros)	2010	2009
locations emplacements	595 914	558 701
recettes parking	453 382	458 977
autres recettes	12 396	9 765
TOTAL RECETTES	1 061 692	1 027 442
redevance	150	150
achats et charges externes	352 363	348 129
salaires et charges sociales	390 841	396 500
impôts et taxes	32 274	31 693
dotations aux amortissements	189 744	177 096
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	965 372	953 568
RESULTAT EXPLOITATION	96 320	73 874
intérêt sur emprunt	146 442	122 286
frais financiers	2 007	231
TOTAL CHARGES FINANCIERES	148 449	122 518
TOTAL DEPENSES	1 113 820	1 076 086
RESULTAT	-52 128	-48 643

Pour votre complète information, vous trouverez ci-joint le rapport annuel 2010.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELEGATION DE L'EXPLOITATION
DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2010

Article L 1411-3 du Code Général des Collectivités territoriales

- BORDEAUX -

SOMMAIRE :

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2009	1
1. LISTE DES MARCHES	3
2. APPLICATION DU CONTRAT	4
2.1. Application des tarifs.....	4
2.2. Autres applications et évolution du contrat.....	4
3. EXPLOITATION.....	5
3.1. Analyse du contexte et évolutions ponctuelles des périmètres	5
3.2. Application du règlement et relationnel commerçants	5
3.3. Fréquentations et mouvements.....	7
3.4. Personnel d'exploitation	7
4. SUIVI TECHNIQUE	8
4.1. Entretien courant. Matériel d'exploitation	8
4.2. Travaux.....	8
5. COMPTES DE L'EXERCICE AFFERENTS A LA DELEGATION.....	9
5.1. Commentaires préalables	9
5.2. Comptes de l'exercice	9
6. SYNTHESE GENERALE.....	10
6.1. Analyse qualitative du service	10
6.2. Indicateurs qualitatifs.....	10
7. ANNEXES.....	11

1. LISTE DES MARCHES

- Marché des Capucins

2. APPLICATION DU CONTRAT

2.1. Application des tarifs

Les tarifs des droits de place du marché ont été actualisés à compter du 1^{er} janvier 2010 de 2 %, soit une évolution inférieure au seuil de 3 % prévu à l'article 18 du contrat.

Les seuils et plafonds tarifaires du parc de stationnement ont été quant à eux revalorisés de 2 %, soit une évolution inférieure au seuil contractuel de 3 %, sans que la tarification elle-même du parc ait fait l'objet d'un réajustement.

L'actualisation tarifaire fait donc état d'un retard de 1,00 % pour l'exercice 2010, les compensations de la situation restant à mettre au point entre les parties.

La fin de l'exercice a été consacrée à la préparation des tarifs pour l'exercice 2011.

2.2. Autres applications et évolution du contrat

La convention passée avec DISCAP (enseigne Marché U) pour l'amodiation du volume situé dans la halle B s'est poursuivie tout au long de l'exercice. L'occupant s'acquitte régulièrement et sans retard de ses loyers. Le succès de cette surface de vente et de son animateur permet de prévoir la mise en œuvre de la clause d'intéressement prochainement.

Le versement de la redevance annuelle forfaitaire a été effectué pour le 31 juillet conformément au contrat. Son montant est justifié en annexe financière du présent rapport.

3. EXPLOITATION

3.1. Analyse du contexte et évolutions ponctuelles des périmètres

Aucune modification des périmètres n'est à signaler au cours de l'exercice.

Le marché des Capucins a poursuivi en 2010, l'évolution très positive déjà constatée depuis 2008, et ce à un double titre.

D'une part, l'offre globale proposée s'est beaucoup diversifiée, permettant à la clientèle de s'approvisionner aussi bien pour tous les jours que pour des événements particuliers à fêter : plus de produits régionaux, ou du monde, avec, toujours, une offre abondante en provenance des maraîchers.

De l'autre, l'offre de plats à emporter, et de dégustation sur place, s'est, elle aussi, considérablement étoffée, permettant à chacun et selon son rythme, soit de « picorer » sur place, soit de repartir avec les plats qu'il aura choisis.

Ce « mix » de l'offre autorise chaque type de clientèle – traditionnelle ou plus « branchée » – à venir y trouver ce qu'elle recherche, en même temps qu'il fait du marché des Capucins un élément incontournable de l'animation bordelaise.

Les demandes de plus en plus nombreuses issues d'organismes d'événements, et autres associations, pour faire du marché des Capucins un lieu privilégié de leurs manifestations en constituent une preuve supplémentaire.

Il convient de souligner, une fois de plus, la parfaite synergie existant entre le marché lui-même et le magasin U, contribuant ainsi au dynamisme de l'ensemble, l'effet en étant accentué par la présence des vendeuses à la charrette depuis la rentrée 2008.

En complément des travaux d'amélioration effectués sur l'exercice précédent, d'autres réalisations sont intervenues, allant également dans le sens d'un confort client/commerçant toujours accru.

Le système de vidéosurveillance, notamment, a été complété de manière à augmenter les zones surveillées, tant au niveau du marché qu'à celui du parking.

Désormais, le parvis côté St Michel et « charrettes » est également pris en compte.

L'effet dissuasif en résultant s'avère très efficace, renforcé d'autant par un enregistrement systématique permettant, en cas d'infraction, d'en retrouver plus facilement les auteurs.

La mise aux normes des trois ascenseurs s'est accompagnée, en particulier, d'une amélioration de l'accessibilité et la sécurité des clients handicapés, favorisant ainsi leur venue au marché des Capucins.

3.2. Application du règlement et relationnel commerçants

Les marchés d'approvisionnement appartiennent au domaine public de la commune. Le Maire et la Collectivité sont titulaires des pouvoirs de police et disposent ensemble des prérogatives de puissance publique. Ceux-ci ne peuvent être délégués et le délégataire intervient en appui de la collectivité pour la mise en œuvre des dispositions réglementaires sur le marché.

Le Délégué informe régulièrement les commerçants du marché (abonnés ou casuels) du contenu du règlement, soit de manière préventive, soit à la suite de constats d'infractions. Chaque nouvel abonné est informé du contenu du règlement. Le Délégué diffuse périodiquement des notes circulaires rappelant leurs obligations aux commerçants lors des séances de marché. Parallèlement, le régisseur veille également sur le terrain à la bonne application du règlement, et

intervient tout particulièrement auprès des contrevenants détectés. Si la situation l'exige, le Délégué adresse aux commerçants récalcitrants un courrier de mise en demeure.

Face au refus persistant d'un commerçant de se conformer au règlement, il est impératif de procéder à l'application des sanctions prévues et pouvant aller de l'exclusion provisoire à l'exclusion de longue durée. Seul le Maire, titulaire du pouvoir de police sur le territoire communal, peut prononcer la sanction. L'application des sanctions aux contrevenants est une nécessité qui poursuit un double objectif. Elles permettent d'une part de sanctionner les comportements déviants sur les marchés et d'autre part d'avoir un effet pédagogique et d'exemplarité sur le terrain. Il est tout particulièrement important de montrer que des comportements irrespectueux des règles ne peuvent rester impunis.

Le Délégué transmet l'ensemble des éléments du dossier et justifications utiles au Maire en cas de recours éventuel.

Une action spécifique a été menée en 2010 en direction des commerçants dont l'assiduité aux différentes séances de marché – de semaine, bien sûr – apparaissent notoirement insuffisante. En effet, le règlement fait obligation aux commerçants d'être présents au moins 5 jours sur les 6 séances d'ouverture.

Il s'en est suivi une certaine amélioration de la situation, mettant ainsi en évidence le fait que le marché fonctionne bien également en dehors des fins de semaine.

Cette action, engagée par le délégué, a été renforcée par l'implication directe de la collectivité auprès des commerçants.

Deux autres axes de rappel au règlement ont fait l'objet d'actions spécifiques :

- la propreté du parvis du côté des charrettes, en séance certes, mais, surtout en fin de marché : les timides progrès réalisés, sous la pression conjuguée du délégué et de la collectivité, ne permettant, cependant, toujours pas de refléter l'idée que la clientèle serait en droit d'attendre du marché, aussi bien en terme d'hygiène que d'image.

- des rappels au respect des horaires et à la non délivrance de boissons alcoolisées en dehors des repas ont du être constamment effectués auprès des points de restauration et de dégustation.

Il faut, en effet, prévenir de toute dérive néfaste ce type d'activité, malgré l'attrait qu'elles représentent pour le marché.

Dans le cadre de la concertation existante entre la Ville, les commerçants et le délégué, une première réunion de la commission consultative tripartite du marché s'est tenue le 22 juillet 2010.

De façon à pallier la désaffection ou le départ de certains membres de la commission consultative tripartite du marché, de nouvelles élections ont été organisées par le délégué en décembre 2010, aboutissant à une représentation renouvelée des commerçants à cette commission, et à laquelle participent dorénavant les « charrettes ».

La réunion d'installation de cette commission renouvelée a eu lieu le 15 décembre 2010.

Lors des séances, le régisseur effectue un contrôle périodique des documents autorisant les commerçants à exercer une activité commerciale sur le domaine public. Ceux-ci doivent être en mesure de les présenter, conformément au règlement du marché. Les contrôles relatifs à la qualité des marchandises, l'hygiène, la situation fiscale et sociale des commerçants relèvent des administrations compétentes et ne sont pas du ressort du Délégué. Si un commerçant fait l'objet d'une enquête, le Délégué communique ses coordonnées ou facilite l'accès au marché sur toute demande.

3.3. Fréquentations et mouvements

L'importance de la population active en France explique la faible disponibilité en semaine des clients pour les marchés du matin. Seuls les inactifs (retraités et demandeurs d'emplois) disposent du temps nécessaires pour effectuer des achats mais leur panier moyen est faible, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire aux séances de matinée en semaine.

La grande distribution connaît les mêmes difficultés dans ces plages horaires, mais disposant d'horaires d'ouverture beaucoup plus amples - 20h voir 22 h dans certains cas – elle reste la seule proposition offerte aux populations actives pour s'approvisionner.

Le règlement du marché fixe les horaires d'ouverture et fige ainsi les situations. La création de séances de fin d'après-midi, voire en soirée, dans certaines conditions, constitue une réponse pour les populations actives face aux hypermarchés. Leur réussite dépend avant tout de la capacité et de la volonté des commerçants à modifier leur rythme leur organisation sociale et de travail.

Un état de la fréquentation des commerçants abonnés sur la Commune est annexé au présent rapport. La liste répertorie l'ensemble des commerçants présents ou partis, incluant leur date d'arrivée ou de départ au cours de l'exercice.

La fin de l'année 2010 a connu une fréquentation perturbée en raison des mauvaises conditions météorologiques.

On observe également un changement d'attitude des commerçants casuels, en particulier quant à la fréquentation des marchés en raison des aléas climatiques. Les débuts de semaine rendent ces derniers moins assidus. Cette situation nouvelle est à remarquer tout particulièrement chez les commerçants exerçant sous le nouveau statut d'auto-entrepreneur.

Le nombre de commerçants abonnés sous la halle a augmenté à nouveau, passant à 86 au 31-12-2010, confirmant ainsi l'évolution favorable du site : augmentation, non seulement du nombre d'étals, mais aussi de leur qualité, tant en terme de produits que de leur mise en valeur, et diversité accrue de l'offre faite à la clientèle.

D'autres demandes supplémentaires allant dans le même sens étaient d'ailleurs en cours d'instruction au 31 décembre.

Alors que la fréquentation du parking avait très légèrement progressé l'exercice précédent, 2010 se caractérise par un certain recul, à la fois de la fréquentation et des recettes.

Il est à noter qu'une part importante de la diminution de la fréquentation du parc de stationnement, tant « horaires » qu'abonnés, provient vraisemblablement de la quasi absence de verbalisation sur le pourtour de la halle, incitant ainsi les automobilistes à préférer le stationnement en voirie.

3.4. Personnel d'exploitation

L'équipe affectée au secteur d'exploitation est constituée de :

- un responsable régional appuyant le responsable d'exploitation : Mr Pierre CHEVALIER
- un responsable d'exploitation : Mr Lionel LEVEL
- aucun agent technique

soit un effectif de 1 salarié,

étant précisé que pour certains d'entre eux la notion de temps partiel correspond au besoin du service.

4. SUIVI TECHNIQUE

4.1. Entretien courant. Matériel d'exploitation

Comme précédemment, les interventions d'entretien courant ont été effectuées régulièrement et conformément au contrat.

Les autres interventions correspondent aux contrats de maintenance relatifs aux installations techniques, à savoir :

- installation de production et de distribution d'eau réfrigérée,
- protection incendie, sprinklers et extincteurs,
- maintenance des ascenseurs,
- portes basculantes et rideaux roulants,
- matériels et logiciel de stationnement,
- étanchéité de la toiture du parking
- lutte contre les graffitis.

D'autres interventions, hors contrat, viennent compléter l'entretien effectué ci-dessus, concernant notamment, les réseaux de fluides ou le traitement des déchets.

4.2. Travaux

Aux interventions indiquées ci-dessus s'ajoutent des travaux d'amélioration destinés à améliorer le fonctionnement du site, et destinés à rendre le marché des Capucins – et son parc de stationnement – plus sûrs.

Les travaux concernés sont :

- installation de caméras de surveillance supplémentaires
- renouvellement des blocs de secours du parking
- compléments d'installation du local d'accueil (caisse et machine de gestion du temps de travail)
- remise aux normes des trois ascenseurs (accessibilité et sécurité)
- rénovation du chemin de roulement de la benne du compacteur
- pose de grilles supplémentaires destinées à prévenir l'installation de SDF côté halle B
- réfection complémentaire de joints d'étanchéité et de dilatation du parking (pour enrayer toute possibilité de fuite au-dessus des commerçants de la halle A).

Interventions d'entretien des commerçants

En dépit du fait que les obligations en matière de conformité des étals et équipements personnels ou d'hygiène et sécurité relèvent de chaque occupant et n'incombent pas directement au Délégué, ce dernier intervient régulièrement auprès des commerçants pour les sensibiliser au respect de ces devoirs. Ainsi à titre d'exemple, le régisseur profite de chaque moment d'échange avec les commerçants, par exemple en fin de séance, pour opérer cette sensibilisation en matière de nettoyage. Il en est de même lors des campagnes de vérification collective des installations électriques lancées par le Délégué.

5. COMPTES DE L'EXERCICE AFFERENTS A LA DELEGATION

5.1. Commentaires préalables

Concernant la représentation des documents comptables aux commerçants abonnés (droits de place et prestations diverses), il est rappelé que le décompte détaillé et personnalisé est remis systématiquement aux intéressés lors des modifications tarifaires, des modifications d'étal ainsi qu'à tout nouvel abonné.

On trouvera en annexe un bilan complet des actions de communication financées par l'entreprise, et ayant préalablement fait l'objet d'une concertation avec les représentants des commerçants, que ce soit en commission de marché ou au travers de consultations directes.

Le bon développement du marché témoigne de l'utilité de telles opérations.

5.2. Comptes de l'exercice

Le rapport financier (recettes-dépenses) est présenté selon les normes du plan comptable de 1982 et annexé audit rapport.

Les recettes enregistrent une progression de 3,3 % pour s'élever à 1 061 692,14 € contre 1 027 442,12 € l'année précédente, l'augmentation des recettes du marché atteignant 6,7 %, contre un recul de 1,2 % pour celles du parc de stationnement.

Les charges directement liées à l'exploitation restaient, de leur côté, parfaitement stables, la très légère dégradation du résultat courant, - 52 128,25 € (sur l'année entière en 2010), n'étant due qu'à la montée en puissance des frais financiers sur emprunts et de la dotation aux amortissements, dans cette période de mise en œuvre du Traité en 2009-2010.

6. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

6.1. Analyse qualitative du service

Au cours de l'exercice, le Délégué s'est attaché à conduire les missions qui lui sont confiées dans le cadre du contrat. Celles-ci étant :

- le placement,
- la perception des droits de place,
- la fourniture et la mise en place éventuelles de matériel aux commerçants,
- les interventions d'entretien dont il a la charge et précisées au point 4.1,
- le nettoyage des lieux après les séances,
- des interventions complémentaires telles que les opérations d'animation ou de promotion des marchés.

Au cours de l'exercice 2010, le Délégué a assuré avec sérieux et professionnalisme l'ensemble des tâches lui incombant contractuellement sans que celles-ci n'aient fait l'objet d'aucunes remarques particulières.

6.2. Indicateurs qualitatifs

Pour cette analyse, il convient de se référer aux différents courriers enregistrés au cours de l'exercice :

- Courriers de la Ville au délégué
- Courriers du délégué à la Ville
- Courriers du délégué à des commerçants
- Rappels au règlement effectués par le délégué avec information transmise à la Ville
- Demandes de sanction à l'encontre de commerçants transmises à la Ville
- Sanctions prises par la Ville à l'encontre de commerçants ayant fait l'objet d'une communication au délégué
- Courriers divers.

7. ANNEXES

- Liste des commerçants abonnés,
- Rapport financier,
- Tarifs,
- Bilan d'activité des opérations d'animation.

Année 2010

**MARCHE DES CAPUCINS
VILLE DE BORDEAUX**
HALLE A

NOM	PRENOM	SOCIETE	ADRESSE	DEBUT	FIN	ACTIVITE
ARDURATS	Bertrand	Earl Ardurats Bertrand	Le Claron	26/01/2008		Producteur viticulteur
AUDEBERT	Jean		Ferme de la Denarie	01/11/2002		Foie gras et viandes
AXISA			La Ferme de la Bouyssonnie	01/05/1999		Volailleur
AYA	Ali		16 rue Saumenude-Apt 15	09/01/2009		Restaur.+prod marocains
BADETS	Daniel	BADETS SA	99/101, quai de Paludate	01/05/1996		Volailleur
BEAUVIEUX	Thierry	Les Délices d'Antan	33 avenue Kennedy	14/05/2008		Charcutier-Traiteur
BECOYE	Patrick	Earl D'En Jacquet		08/07/2005		Prod. Canards
BERNAGAUD	Stéphanie		46 allée Haussmann - Appt 13	05/12/2009		Prod. Rég. Du Gers
BERTAU	Annie	Bouch/Charc. Capucins	10/12, rue Clare	01/04/1997		Charcutier
BITAUD	Yannick	Eurl Bitaud Yannick	9, impasse des Chênes	01/05/1996		Boucher
BOS	Philippe		3, rue des Grillons	01/05/1996		Huîtres
BOUKRAB ET LYAZIDI		SARL BELHARRA	104 rue Frédéric Sevéne	14/03/2009		Pâtisserie
BOUTIN	Michel		29, rue du Pont du Gail	01/05/1996		Maraicher
BROCA	Isabelle		42 rue Anatole France	01/12/2009		Produits régionaux
BRUN	Eric	La Tresse Fleurie	9 place Bir Hakeim	01/05/1999		Fleuriste
BRUNET		Sarl Viandes et Distribution	65 rue Elie Gintrac	01/05/1999		Tripiier
BRUNET	Jérôme	Sarl Gautier et Successeurs	65 rue Elie Gintrac	29/07/2008		Charcutier
BRUZAUD	Valérie	SARL LES CAPUCINES	33 rue Laparrat	01/05/1996		Volailleur
CALLE ARAGON	Aurore		1 Capillot	26/02/2010		Productrice
CHICHE		Sarl Fortin	Pav.Mareyeurs-Rue de la Seiglière	11/06/2005		Poissonnier
COLLETTE	Jean Marie	SARL SOCOFLEURS	14 rue Jean de Malet	07/01/2006		Fleuriste
COMTOIS	Justina		37 rue du Faubourg des Arts - Apt 4	01/12/2006		Produits exotiques
DABO	Magnima		17, rue Pont Madame	01/11/2003		Maraicher
DANIEL	J. Jacques		15, chemin du Commandeur	01/05/1996		Maraicher
DAVID	Daniel	Choucroute et Cie	64-68 rue Président Kennedy	01/09/2010		Produits et épicerie fine
DECROTY	Denis		8, chemin de Barreau	01/05/1999		Fruits et légumes
DELAS	Didier		La Brunette - Fontet	01/05/1996		Maraicher
DE WILDE		SARL THELIS	Parc du Mirail - 23 avenue du Mirail	01/04/2003		Charcutier
DEWELLE	Jean Michel		9 place Bir Hakeim	01/08/2009		Fleuriste
DIALLO	Aissatou		35 rue Eugène Le Roy	01/12/2007		Plats espagnols
DIGNAC	Gérard	SARL SODEVAL	3 avenue du Moulinat - Bureau n° 4	01/08/1999		Charcutier
DUCOURNEAU	Pierrette	Vignobles DUCOURNEAU	14 rue Aurélien Couperie	01/05/1996		Maraicher
DUGAY	Marie Claude		20, rue des Ardillières	01/05/1996		Maraicher
DUJARDIN	Patrick	LC DISTRIBUTION	220 avenue de la Libération	01/05/2009		Boulangier/pâtissier
DUROUSSEAU	Henri		5, rue du Prado	01/05/1996		Maraicher
ECHAUZIER	Martial	Savours Prigontines	Les Sables	01/04/2001		Maraicher
EL MARRAKI	Abdelhalim		Rés. L'Espérance - 38 rue Fraternité	26/08/2008		Poissonnier
GADY	Didier		Bois de Lion - Peaujard	09/06/2004		Maraicher
GAUTIER	Jean Luc		16, chemin de Guiton	01/07/2002		Boucher
GAZEAU	Céline	C & C GAZEAU	La Grange	22/06/2009		Boucher
GAZEAU	Céline		La Grange	02/09/2008		Volailleur
GILBERT	Pierre		Plein Sud - Lieu dit Baurin	01/07/2009		Caviste
GUELIN	Didier		27, avenue du Général de Gaulle	01/05/1996		Charcutier

GUENON	Brigitte		Domaine Bagatelle	01/05/1996		Fleuriste
GUILBERT	Johann		12 avenue Jean Jaurès	15/01/2007		Fruits, légumes et vins
GUILLAUME	Jocelyne		45 rue Cazenave	01/10/2002		BOF
HAURY	Karine		38 place des Capucins	01/11/2008		
HERAUD	Claude		Aux Daims	01/05/1996		Maraîcher
HOUZELLE	Karine	SARL AVEC PLAISIR	7 rue Luckner	01/06/2008		Buvette-restauration
IZARD CHOVEAU	Corinne	SARL SAUTOUR	38 avenue Raymond Boivin	29/10/1998		Poissons/crustacés
JIMENEZ	Juan José	chez Mme Julie ROBERT	7 rue Candale	01/12/2010		Vente à emp. et sur place Prod. Espagnols
JOCAL		EURL JOCAL	Lieu dit "Toupinerie Bas"	07/03/2009		Producteur Maraîcher
JOUZIER	Xavier	Sarl Les Jardins	C/M Xavier Jouzier-47 rue Pougnet	12/03/2004	31/10/2010	Restauration
KOWALSKI	Johan	Sarl Les Jardins	17 rue Elie Gintrac	01/11/2010		Restauration
LAFOND	Jean Yves		Vrignon	01/05/1996		Maraîcher
LAMBERT	Guy		13, rue de la Biblanque	01/05/1996		Maraîcher
LANDAIS	Carole		8, rue de Lacanau	01/11/2002		Buvette
LAPLANTE	Jean		123, rue Jean Jaurès	01/05/1996		Maraîcher
LAUGERI	Pascale		8 rue Jean Descas - Appt 242	20/11/2009		Fruits et Légumes
LECOMTE	Annie	LE BIO DES CAPUS	42 rue Elie Gintrac	01/06/2008		Prod. Biologiques
LHERME	Henri		30, avenue du Port	01/06/2005		Maraîcher
LIM	Koung		23 avenue Charles de Gaulle	29/10/2010		Prod. Asiatiques-traiteur
LONGUECHAUD	Pierre		Lieu Dit Mouret	01/04/2002		Pr. Asperges
LY KASO			5 rue Jacques Cartier	01/03/2006		Maraîcher
MALLO	Thierry	MALLO Père & Fils SARL	ZI et Artisanale	01/05/1996		Boucher
MARCHANSEAU	Bertrand		7 rue Colbert	01/04/2006		Maraîcher
MARTINEZ MORENO	Antonio		Lieu dit Méricau	01/01/2009		Prod. Maraîcher
MASSE	Michel		Avenue Pousson	01/05/1996		Maraîcher
MAULIN	Claude		8, route de Carsoule	01/05/1996		Maraîcher
MENDIETA	Fernando		31 rue des Retaillons	01/04/2008		Epicerie Fine et pâtes
MERCADIE	Sylvie		4, chemin du Sourd - La Gardette	01/05/1996		Poissonnier
MORAND	Michèle	La Ronde des Fromages	6 route de Caussade	01/05/1999		Fromages/Epicerie Fine
PARIS	Michel		Chemin de Labatut	01/05/1996		Maraîcher
PERAL	Bernard		2 rue des Douves	01/05/1996		Volailier
PEREZ	Alain		41 rue Charles Marionneau	01/01/2009	31/10/2010	Fleuriste
PERRICHON	Erick	Sarl La Table de Don Quichotte	1 rue de la Lagune - Domaine de la Hail	01/06/2005		Charcutier
PERROCHON	Bruno		Les Rousseaux	24/12/2001		Maraîcher
PODSIEDLIK	Christophe		7 chemin de Gamarde	01/05/1996		Café
POLLO	Sylvain		11, rue Jaufre Rudel	01/05/1996		Fruits et légumes
RIBEIRO	Joacquin		Le Clos de la Halle-15, route de la Haille	01/05/1996		Boucher
RIEGEL			17, avenue du Val de l'Eyre	01/05/1999		Boulangier
RIEU	Patrick		4 rue du Vieux Port	01/05/1999		Coquillages
RIEU	Phillippe		25, rue de la Gare	20/05/1999		Poissonnier
ROUFFINEAU	Matthieu		26 rue du Clône Richard	17/09/2004		Huitres
SADDIK	Mohammed		15 rue Simone de Beauvoir	01/06/2007		Prod. Biologiques
SEGESTRAN	Laurence		41 cours Pasteur	01/11/2010		Fleuriste
SEPHAN	Mouang Oudien		13 rue Georges Clémenceau	01/08/2008		Prod. Maraîcher
SMITH	Eric	SMITH MAREE SAS	Pav. Mareyeurs-Rue de la Seiglière	01/01/2010		Poissonnier
SOKOLOVITCH	Stephan		14 rue Jules Guesde	01/12/2008		Volailier
TALIGOT	J.François		4 lot Les Vignes-Lieu dit Signoret	26/02/2010		
VAILLANT LE FORMA	Sabine	EURL "Nature et des Courgettes"	53 rue Marmande	01/11/2006		Vente à emporter
VALLETON	Sylvain		38, rue Adrien Allard	01/05/1996		Maraîcher
YON	Madeleine		Domaine de Ferran - Genissac	01/05/1996		Maraîcher

Comptes de l' Exercice 2010

RECETTES

	Abonnés	Casuels	Total
Halles des Capucins	563 985,98 €	31 928,08 €	595 914,06 €
Parc de Stationnement	158 092,87 €	295 289,55 €	453 382,42 €
Divers Halles	0,00 €	480,50 €	480,50 €
Divers Stationnement	0,00 €	2 930,59 €	2 930,59 €
Produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement charges eau	6 646,46 €		6 646,46 €
Impayés	-45,15 €		-45,15 €
Transfert de charges - Remboursement assurur	2 383,26 €		2 383,26 €

TOTAL DES RECETTES	1 061 692,14 €
---------------------------	-----------------------

DEPENSES

Redevance forfaitaire	150,00 €
Achats et charges externes	352 363,03 €
Salaires et charges sociales	390 841,05 €
Impôts et taxes	32 274,00 €
Intérêts sur emprunts	146 441,88 €
Frais financiers sur report	2 006,78 €
Dotation amortissements	189 743,65 €

TOTAL DES DEPENSES	1 113 820,39 €
---------------------------	-----------------------

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-52 128,25 €
--------------------------------------	---------------------

REPORT DEFICITAIRE AU 31/12/2009	-54 980,20 €
NOUVEAU REPORT DEFICITAIRE AU 31/12/2010	-107 108,45 €

Comptes de l' Exercice 2009

RECETTES

		Abonnés	Casuels	Total
Halles	des Capucins	524 262,38 €	34 438,57 €	558 700,95 €
Parc de	Stationnement	161 601,09 €	297 375,50 €	458 976,59 €
Divers	Halles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	Stationnement	0,00 €	2 246,82 €	2 246,82 €
Produits divers de gestion courante		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement charges		6 211,81 €		6 211,81 €
Impayés		-14,63 €		-14,63 €
Transfert de charges - Remboursement assurar		1 320,58 €		1 320,58 €

TOTAL DES RECETTES	1 027 442,12 €
---------------------------	-----------------------

DEPENSES

Redevance forfaitaire	150,00 €
Achats et charges externes	348 128,52 €
Salaires et charges sociales	396 500,20 €
Impôts et taxes	31 693,00 €
Intérêts sur emprunts	122 286,33 €
Frais financiers sur report	231,29 €
Dotations amortissements	177 096,16 €

TOTAL DES DEPENSES	1 076 085,50 €
---------------------------	-----------------------

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-48 643,38 €
------------------------------------------	---------------------

REPORT DEFICITAIRE AU 31/12/2008	-6 336,82 €
NOUVEAU REPORT DEFICITAIRE AU 31/12/2009	-54 980,20 €



RECUEIL
N° 1209
PREF 09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le : 22/12/2009
CERTIFIÉ EXACT,*Séance du lundi 21 décembre 2009***D - 20090725**
Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,

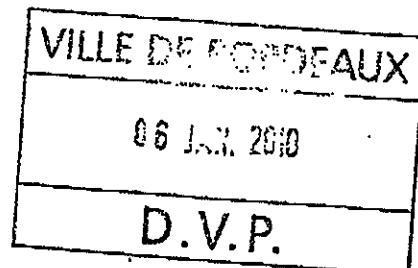
le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de BordeauxEtaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anna BREZILLON, M. Didier CAZABONNÉ, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (présente jusqu'à 18h55), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arlette PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (présent jusqu'à 18h), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIÉZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalia VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Emmanuelle CUNY,



31039
000100

**Marché des Capucins actualisation tarifs des droits de place
et des places de stationnement. Autorisation. Décision.**

M. Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, P/ M. Jean-Charles BRON, Conseiller Municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 26 novembre 2007, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le Traité de concession du marché des Capucins et de ses nouveaux parcs de stationnement confiant leur exploitation à la société "Les Fils de Madame GERAUD" pour une durée de 20 ans à compter du 1er janvier 2008.

La Société GERAUD a formulé par courrier en date du 27 octobre 2009 une demande d'augmentation des tarifs du marché et des parcs de stationnement des Capucins.

Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de l'article 18 du contrat qui prévoit une actualisation annuelle des tarifs.

Après examen par le service du contrôle de gestion, cette augmentation s'élèvera à 2% des tarifs de façon uniforme pour le marché et les parcs de stationnement.

Conformément à l'article L 2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organisations professionnelles doivent être consultées et en application de l'article 18 du traité de concession une délibération doit être présentée au Conseil Municipal.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à faire appliquer par le concessionnaire une augmentation de 2% sur les tarifs des droits de place et de stationnement du marché des Capucins.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,


M. Josy REIFFERS
Adjoint au Maire

ANIMATIONS DE L'ANNEE

Projets proposés et acceptés par les commerçants

Le programme a fait l'objet d'une réunion en début d'année avec les représentants des commerçants.

Les dépenses de ces opérations ont été réglées par Géraud

Thème : *Nouveau Site Internet*

En collaboration avec les commerçants, un nouveau site Internet est réalisé et mis en ligne.

AVRIL

Thème : *Pâques*

Une hôtesse présente sur le site remet des petits oeufs de pâques à la clientèle présente sur le Marché des Capucins.

Communication :

- Informations sur le lieu de vente, sous la forme d'affichettes en quadrichromie apposées sur les étals des commerçants.

Objectifs :

- Fidéliser la clientèle existante et transformer les prospects en clients, montrer une image dynamique du Marché,
- Créer et renforcer les relations clients-commerçants

MAI

Thème : *La Fête des Mères*

A l'occasion de la fête des mères, toutes les clientes présentes sur le Marché, se sont vues offrir par une hôtesse une rose, avec spécifiée par oral la mention « offert par les commerçants du Marché ».

Communication :

- Informations sur le lieu de vente, sous la forme d'affichettes en quadrichromie apposées sur les étals des commerçants.

Objectifs :

- Fidéliser la clientèle existante et transformer les prospects en clients, montrer une image dynamique du Marché,
- Créer et renforcer les relations clients-commerçants.

ANIMATIONS DE L'ANNEE

Projets proposés et acceptés par les commerçants

JUIN

Thème : *Artyshow*

De nouveau cette année l'exposition Artyshow anime la halle par des créations de 35 artistes visibles au sol ou accrochées, incitant les clients à déambuler entre étals et œuvres d'art.

SEPTEMBRE

Thème : *L'Angleterre*

Pendant deux jours le marché des Capucins vibre aux couleurs de l'Angleterre avec la présence de commerçants alimentaires, d'artisans et de musiciens

Communication :

- sur le lieu de vente, sous la forme d'affichettes en quadrichromie apposées sur les étals des commerçants.
- Annonce presse dans Sud Ouest.

Objectifs :

- Ouvrir le marché sur le monde et diversifier les thèmes d'animation pour enrichir l'offre relationnelle ; dynamiser l'image et donner une ambiance vivante et variée.
- Créer et renforcer les relations clients-commerçants.

OCTOBRE

Thème : *La Semaine du Goût*

Pour cette semaine, les commerçants proposent des dégustations à leurs étals

Communication :

- d'affichettes en quadrichromie apposées sur les étals des commerçants.
- Tracts quadri

ANIMATIONS DE L'ANNEE

Projets proposés et acceptés par les commerçants

DECEMBRE

Thème : *Fêtes de Noel*

Communication :

- Une décoration nouvelle est installée pour le mois de décembre
- Le Père Noël est présent le jour le plus proche et distribue des confiseries à la clientèle

Objectifs :

- Créer et renforcer les relations clients-commerçants